

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **10 mai 2012**

Décision n° **B-2012-3257**

commune (s) : Lyon 3°

objet : Restructuration du restaurant administratif - Lot n° 15 A : matériel de distribution et laverie vaisselle -
Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion
administrative et financière

Rapporteur : Monsieur Blein

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : jeudi 3 mai 2012

Secrétaire élu : Madame Karine Dognin-Sauze

Compte-rendu affiché le : vendredi 11 mai 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Daclin (pouvoir à M. Philip), Mme Besson, MM. Desseigne (pouvoir à M. Abadie), Bouju (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, MM. David G. (pouvoir à M. Crédoz), Sangalli.

Absents non excusés : Mme Guillemot, MM. Barge, Charles, Vesco, Lebuhotel.

Bureau du 10 mai 2012**Décision n° B-2012-3257**

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Restructuration du restaurant administratif - Lot n° 15 A : matériel de distribution et laverie vaisselle - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 25 avril 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Par décision n° B-2010-1974 du 13 décembre 2010, le Bureau a autorisé la signature d'un marché public de fournitures pour la restructuration du restaurant administratif - Lot n° 15 A : matériel de distribution et laverie vaisselle.

Ce marché a été notifié sous le numéro 11505911 le 7 février 2011 à l'entreprise BOS EQUIPEMENT HOTELIER pour un montant de 277 663,60 € HT, soit 332 085,67 € TTC.

Lors de la réalisation des prestations, des modifications induisant un coût supplémentaire ont dû être prises en compte.

En effet, suite à la fourniture des plans d'ateliers et de chantier de l'entreprise, la zone scramble (distribution des repas) est modifiée avec le responsable du restaurant afin d'améliorer le flux de circulation des convives et du personnel dans la zone scramble. Ces modifications portent sur :

- les meubles à plateaux et couverts, le meuble salad'bar, les meubles neutre du stand grill et pizza, dont les plaques de maintien doivent être remplacées par des dessus vitrocéramique pour faciliter l'entretien ;
- les meubles de caisses, équipés d'un distributeur de pain pour donner plus d'espace aux outils informatique des 3 caisses ;
- les meubles verres, équipés de compléments couverts en salle de restaurant pour donner plus d'espace à la zone scramble.

Ces prestations impliquent une plus-value de 6 283 € HT.

Par ailleurs, des écrans de protection des grills et friteuses indispensables à la sécurité, la modification de vitrine froide pour permettre le passage des fluides ainsi que l'habillage dos d'une armoire chaude existante n'étaient pas prévus au cahier des charges. Ces prestations représentent un montant de 2 824 € HT.

Enfin, suite à la fourniture des plans d'ateliers et de chantier de l'entreprise, la zone laverie vaisselle est modifiée avec le responsable du restaurant afin d'améliorer le fonctionnement des postes de travail et l'ergonomie pour le personnel. Ces modifications consistent à prévoir des étagères mixtes murales inox, une table inox, un chariot pour casier verre et un bac mobile complémentaire pour récupération des couverts. Ces prestations représentent un montant de 5 353,20 € HT.

La totalité des modifications ci-dessus correspond à un montant supplémentaire de 14 460,20 € HT.

Le montant initial du marché serait donc porté, par voie d'avenant, de 277 663,60 € HT à 292 123,80 € HT, soit une augmentation de 14 460,20 € HT. Il s'ensuit une augmentation de 5,21 % du montant initial du marché.

La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 13 avril 2012, a émis un avis favorable et motivé à la conclusion de cet avenant.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve l'avenant n° 1 au marché n° 11505911 conclu avec l'entreprise BOS EQUIPEMENT HOTELIER pour la restructuration du restaurant administratif - Lot n° 15 A : matériel de distribution et laverie vaisselle. Cet avenant d'un montant de 14 460,20 € HT, soit 17 294,40 € TTC porte le montant total du marché à 292 123,80 € HT, soit 349 380,06 € TTC.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget annexe du restaurant - exercice 2012 - compte 215 850 - fonction 020 - opération n° 970, dans la limite de l'autorisation de programme individualisée affectée à cette opération.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 mai 2012.